

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 306 Analyse de politiques spécifiques			
Ancien Code	SOAS3B06	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/L/M/C/L/M/C/M/C/ EAS3060 + CEAH3060		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Aurore STRAPPAZON (strappazona@helha.be) Annick DRUGMANT (drugmanta@helha.be) Sylvie MOLLE (molles@helha.be) Florence PIRE (piref@helha.be) Charline GENOT (genotc@helha.be) Marie-Ange HUNT (huntma@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Philippe HERION (herionp@helha.be) Stéphane DESPONTIN (despontins@helha.be) Thierry MARTIN (martint@helha.be) Soumia LAHDILY (lahdilys@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Philippe HERION (herionp@helha.be) Stéphane DESPONTIN (despontins@helha.be) Thierry MARTIN (martint@helha.be) Soumia LAHDILY (lahdilys@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Nathalie GERARD (gerardn@helha.be) Ludovic ROLIN (rolinl@helha.be) Rebecca LALOUM (laloumr@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B06E	CPAS et travail social	24 h / 2 C
SOAS3B06F	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C
SOAS3B06H	L'approche systémique en travail social	24 h / 2 C
SOAS3B06I	Travail social et toxicomanie	24 h / 2 C

SOAS3B06N + HELHa Campus Montignies	Travail social et insertion socio-professionnelle	24 h / 2 C	
SOAS3B06J	Approche comparative et dimension internationale du Travail	30 h / 2 C	
SOAS3B06K	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B06L	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre ai	30 h / 2 C	
SOAS3B06M + HELHa Campus Montignies (HD)	Exil et Migration	30 h / 2 C	
SOAS3B06W	Approche comparative et dimension internationale du Travail	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06X	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06Y	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre ai	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06Z + HELHa Louvain- la-Neuve	Exil et Migration	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06A	Politiques migratoires et condition d'exil	28 h / 2 C	
SOAS3B06B	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C	
SOAS3B06C	Politique d'inclusion et handicap	28 h / 2 C	
SOAS3B06D	Politique de santé	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons			
SOAS3B06E	CPAS et travail social	20	
SOAS3B06F	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	
SOAS3B06H	L'approche systémique en travail social	20	
SOAS3B06I	Travail social et toxicomanie	20	
SOAS3B06N	Travail social et insertion socio-professionnelle	20	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS3B06J	Approche comparative et dimension internationale du Travail	20	
SOAS3B06K	Problématique du logement et Travail Social	20	
SOAS3B06L	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre ai	20	
SOAS3B06M	Exil et Migration	20	
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B06W	Approche comparative et dimension internationale du Travail	20	(opt.)
SOAS3B06X	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B06Y	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre ai	20	(opt.)
SOAS3B06Z	Exil et Migration	20	(opt.)
+ HELHa Louvain- la-Neuve			
SOAS3B06A	Politiques migratoires et condition d'exil	20	
SOAS3B06B	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20	
SOAS3B06C	Politique d'inclusion et handicap	20	
SOAS3B06D	Politique de santé	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

5. Cohérence pédagogique

Cours au choix de l'étudiant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques migratoires et condition d'exil			
Ancien Code	11_SOAS3B06A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	LEAS3061		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie GERARD (gerardn@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La question migratoire s'invite incessamment dans l'actualité en Belgique, en Europe et dans le monde entier. Quelles en sont les tenants, les raisons, les effets et conséquences tant pour les personnes qui les vivent que pour les pays d'exil et d'accueil ?

Le cours vise à comprendre et à analyser les enjeux des politiques migratoires contemporaines des déplacements humains. Un focus régulier aidera à la compréhension des faits d'actualités.

Le cours identifiera les lieux dans lesquels les travailleurs sociaux sont concernés pour soutenir, "accompagner" et défendre les personnes en exil ? Dans quelle perspective et comment ?

Les objectifs du cours sont :

1. Aborder les causes et les motivations à l'exil, les contextes géopolitiques, les conflits armés, les problématiques environnementales, les inégalités et leurs conséquences sur les déplacements des personnes.
2. Comprendre ce qui se vit derrière la catégorie globalisante des migrants. Rendre compte de la complexité du phénomène migratoire
3. Comprendre la diversité des trajectoires migratoires et les souffrances vécues par les personnes déplacées.
4. Analyser la place réservée à la question migratoire dans le débat politique, comprendre les décisions politiques et leurs conséquences
5. Identifier les cadres légaux, les procédures et les statuts ainsi que les acteurs, les institutions et les associations impliqués.
6. Étudier les mobilisations et les formes de résistances aux politiques d'immigration en Belgique et en Europe.
7. Concevoir des changements souhaitables pour améliorer l'accueil et les réponses politiques aux réalités migratoires actuelles

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Comprendre les phénomènes migratoires contemporains dans leur complexité.
- Décoder certains contextes géopolitiques actuels qui obligent les déplacements de populations.
- Connaître et utiliser pertinemment les différentes notions et concepts travaillés durant le cours.
- Connaître les institutions internationales et nationales de prises de décisions politiques, juridiques et administratives.
- Identifier, en Belgique, les institutions en charge des procédures et les associations qui accompagnent les personnes migrantes ou les demandeurs de protection internationale.
- Interroger les politiques d'intégration des populations immigrées et de leurs descendants.
- Appréhender des problématiques spécifiques (mineurs non accompagnés, femmes en exil) et/ou de discriminations qui touchent les populations immigrées.

- Développer une lecture critique du "traitement" de la question migratoire
- Se positionner, comme futur·e travailleur·se social·e.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Les personnes déplacées dans le monde

Sur base de données quantitatives et de cartographies des phénomènes migratoires, nous verrons les pays de départ et d'accueil, les libertés et contraintes de circulation.

2. Les mouvements à l'origine des situations actuelles

Depuis Les printemps arabes à la guerre en Ukraine et au "conflit" israélo- palestinien

Des conflits moins connus ... Yémen, Soudan, Syrie, Erythrée, Afghanistan, RDC et la région du Kivu

3. Les politiques migratoires en Europe

Nous étudierons les différents accords (Shengen- Dublin..) Le nouveau pacte migratoire de l'UE, les décisions prises et leurs conséquences seront analysées (dont la politique de visas, les systèmes de contrôle, les formes de détentions, les enjeux géopolitiques, les camps aux frontières)

4. La singularité des parcours migratoires

la parole des personnes migrantes est fondamentale pour comprendre leurs vécus et l'exil par une approche de « décentrement culturel » .

Nous nous intéresserons à ce qui se passe aux frontières à partir d'exemples concrets : Calais, Ceuta-Melilla, Italie et Grèce.. et à l'externalisation des frontières de l'UE (Turquie, Lybie..)

5. Les politiques migratoires en Belgique et à l'international

Acteurs - lois- procédure.

Quelles sont les institutions officielles en charge de l'accueil des demandeurs de protection internationale? Quelle est la place des ONG, des associations et des mouvements citoyens?

6. Les traumatismes de l'exil

Les souffrances psychiques et physiques accompagnent les personnes déplacées. Nous verrons les initiatives qui accompagnent les personnes en souffrance de stress post-traumatique avec une attention particulière à la situation des populations vulnérables dont les femmes et les MENA

7. Quelle place pour les travailleurs sociaux?

Travailler le social, c'est pouvoir se forger une opinion, comprendre les enjeux et s'outiller pour accompagner les personnes.

Comment Les assistants sociaux confrontés à leurs propres systèmes de représentation, à leurs valeurs et à des mandats se questionnent et quel positionnement peuvent-ils soutenir avec quels moyens?

Démarches d'apprentissage

Le cours s'articulera autour d'exposés, de lectures et s'appuyera sur une approche faisant appel à des matériaux de terrain, provenant de pratiques du travail social et de l'expérience de chacun·e. En cela, le cours suscitera la participation tant des étudiant·e·s et sollicitera les interventions de professionnel·le·s externes : chercheurs, juristes et travailleurs sociaux....

Une partie significative du cours sera utilisée pour inscrire les étudiant·e·s dans une démarche de recherche encadrée par l'enseignant sur des thématiques d'actualité liées à l'immigration.

L'aspect média sera fortement utilisé (Documentaires, capsules vidéo, films...)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Le déroulement du cours repose, dans les limites du possible (en fonction du nombre d'étudiant·e·s), sur une dynamique interactive. L'échange entre étudiant·e·s ainsi qu'avec l'enseignant sera privilégié dès le début du cours.
- De nombreux supports seront fournis par l'enseignante ou visionnés en groupe. Chaque partie du cours sera ainsi soutenue par différents supports et matériaux travaillés en groupe. Des PPT, des articles et autres supports seront disponibles sur connected

- Des intervenant·e·s extérieur·e·s, expert·e·s d'une thématique, seront également invité·e·s.

Sources et références

- Les textes des conventions relatives au statut de réfugiés, textes et articles de lois. Déclarations gouvernementales relatives aux politiques migratoires.
- Différents Atlas actualisés sur l'état des lieux des migrations dans le monde seront présentés et disponibles au centre de documentation

Des sites à consulter

- Les rapports annuels de la Ligue des Droits humains et les chroniques de la LDHu.
- Les rapports annuels d'Amnesty International sur l'état des Droits humains - les publication trimestrielles du magazine "le fil"
-
- Diverses publications (courrier international, Le monde diplomatique...) seront partagées lors des séances de cours.
- Tevanian P, Stevens JC. (2022) « On ne peut pas accueillir toute la misère du monde » En finir avec une sentence de mort. Paris, Editions Anamos

De nombreux documentaires seront présentés et disponibles en Centre de documentation

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- les PPT des cours
- Textes de références: convention de Genève, Pacte migratoire européen et les rapports de différentes ONG
- documentaires, vidéos et photographiques, articles et recherches postées sur la plateforme ConnectED.
- Offre de références bibliographiques et de films sur un support de type "Padlet"

Rencontres avec l'enseignant pour l'encadrement des travaux de recherche.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Première session: L'évaluation du cours comporte 2 parties

1. Un travail de recherche en sous groupes noté pour 40% des points (note commune aux étudiants du groupe). Ce travail est un prérequis pour présenter l'épreuve orale. En cas de non-dépôt à la date fixée, une note de PP sera attribuée pour l'ensemble du cours

2. Une épreuve orale en 2 parties.

1. Sur base du travail réalisé et présenté en sous groupes lors du cours, l'étudiant proposera une présentation individuelle de 5 minutes sous la forme d'un prolongement du travail, d'un éclairage différent, d'un commentaire (sur base de sources identifiées = 10%

2. Examen portant sur la matière vue au cours = 50%

Deuxième session :

mêmes modalités pour les étudiant·e·s qui ont présenté le travail en sous groupe.

pour les étudiants n'ayant pas réalisé de travail de groupe, la partie "travail de recherche" sera réalisée et présentée individuellement lors de l'examen oral et ce après avoir préalablement déposé un travail écrit (répondant aux mêmes consignes que le travail demandé au cours) au plus tard le premier jour de la session d'examen (avec copie par mail).

La deuxième partie de l'examen portera sur la matière du cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40	Trv	40
Période d'évaluation			Exo	60	Exo	60

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques d'insertion socioprofessionnelle			
Ancien Code	11_SOAS3B06B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	LEAS3062		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Ludovic ROLIN (rolinl@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail et plus particulièrement l'emploi sont plus que jamais une source d'intégration économique et sociale au sein de la société. L'absence d'emploi est, de ce fait, source d'exclusion. Dès lors, tous les niveaux de pouvoirs, de l'Europe aux régions, développent des stratégies et des politiques liant inclusion, formation et emploi.

Les travailleurs sociaux sont confrontés aujourd'hui à ces différentes réalités d'exclusion d'une part et aux politiques actives d'emploi qui tendent à répondre à ces exclusions d'autre part.

Les objectifs du cours sont :

- Identifier les différents contextes et sources d'exclusion socio-économique.
- Pouvoir comprendre de manière critique les politiques qui visent à remédier aux inégalités dans l'accès à l'emploi et à la formation ainsi que les logiques à l'œuvre dans les politiques et dispositifs d'insertion socio-professionnelle.
- Clarifier le rôle et les pratiques du travailleur social en regard des contextes d'une part et des politiques d'emploi d'autre part.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

1. Identifier les contextes sociaux, économiques et culturels liés à l'exclusion socioéconomique. Les décrire et expliquer les phénomènes à l'œuvre.
2. Identifier les contextes politiques et institutionnels qui sont impliqués dans les politiques d'insertion socioprofessionnelles. Les décrire, expliquer leurs rôles, leurs relations et les enjeux qui les lient.
3. Analyser des pratiques d'acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Identifier leurs objectifs et méthodes. Expliquer leur position et leur fonction dans le contexte institutionnel et politique. Expliquer leur rôle et leur fonction par rapport aux contextes d'exclusion
4. Comparer les différents acteurs, analyser la pertinence de leurs actions au vu des contextes, critiquer les politiques d'insertion au vu des différents contextes et de l'expérience des acteurs.
5. Identifier les fonctions du travail social face aux différents contextes et enjeux. Expliquer les conséquences et enjeux du travail social face à ces contextes. Se positionner de façon argumentée et critique en tant que travailleur social par rapport aux politiques d'insertion socioprofessionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contexte "social" : Qui sont ces "adultes, demandeurs d'emploi, très éloignés du marché de l'emploi" ?

Comprendre qui sont les personnes concernées par les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle.

Les chiffres du chômage, structure en termes d'âge, sexe, niveau de qualification, durée d'inactivité professionnelle...

Impacts sur les personnes en termes d'inclusion et de pauvreté : revenus, santé, logement, famille...

Contexte "éducatif": système scolaire et système formatif

- Le système d'enseignement
- Le système de formation
- Enseignement et formation, leur rôle dans la production des inégalités : retards et échecs scolaires, les filières comme système de relégation, quasi-marché scolaire... Enjeux des politiques mises en place pour lutter contre les inégalités scolaires : discriminations positives, revalorisation des filières techniques et professionnelles : école de devoirs, enseignement en alternance (CEFA, systèmes d'apprentissage professionnel...), orientation et accompagnement psycho-social (médiation scolaire, CPMS, initiatives de coordination...).
-

Contexte "économique" : les chiffres de l'emploi, le rapport au travail

- Un marché de l'emploi en évolution : pénuries, flexibilité, précarité au travail...
- Evolution de la valeur « travail » dans le contexte de l'évolution de l'emploi (chômage, inégalités d'accès, flexibilité, travail et insertion...)
-

Contexte "politique": Des choix politiques en réponse aux questions d'emploi, d'éducation et d'insertion

Un cadre légal comme moyen de lutte contre l'exclusion sociale : accompagnement et contrôle, évolution du rôle de l'Etat, des institutions et du demandeur d'emploi.

L'UE au travers de la stratégie "Europe 2020", des déclarations et des recommandations aux états en faveur:

- d'une économie de la croissance et de la compétitivité,
- d'une société de la connaissance,
- d'une société inclusive.

L'Etat fédéral et la région wallonne à la manœuvre :

- Le plan fédéral d'accompagnement des chômeurs
- Le décret d'accompagnement individualisé des chômeurs

Contexte institutionnel, l'organisation du secteur de l'insertion socioprofessionnelle

- Présentation de dispositifs de formation relevant du champ de l'ISP :
- Forem formation, les MIRE, l'IFAPME, l'AWIPH, les CPAS, les CISP (EFT/OISP), la promotion sociale, les CEFA, les régies de quartier, les centres de validation des compétences...
- Présentation des dispositifs d'emploi relevant du champ de l'ISP :
- Les entreprises d'insertion, les entreprises de travail adapté...
- Présentations d'acteurs de l'accompagnement des chômeurs partenaires de l'ISP :
- L'Onem, Forem conseil, les syndicats...
- Focus sur les CISP : histoire du secteur, ses valeurs, ses particularités pédagogiques.

Analyse : Enjeux des politiques et dispositifs institutionnels mis en place (avancées et limites)

- Rencontre de 5 acteurs, représentants de dispositifs différents, actifs dans le champ de l'ISP.
Sur base d'une grille d'analyse qui sera proposée au cours, construction d'une réflexion à propos des enjeux, des atouts, des difficultés et des limites des politiques d'insertion et des dispositifs institutionnels.
- Perspectives : par rapport à ces analyses relevant les limites et les atouts, quelles perspectives pour l'ISP. Les demandeurs d'emplois concernés et les institutions d'ISP sont tiraillés entre les fonctions d'émancipation d'une part et de normalisation d'autre part. Pourtant, l'approche par les "capabilités" ouvre des perspectives.

Démarches d'apprentissage

Pour permettre aux étudiant·e·s d'atteindre les différents acquis d'apprentissages visés, les démarches d'apprentissage seront variées :

- Cours magistral pour les contenus plus théoriques
- Intervention de personnes extérieures pour les contenus illustrant des pratiques
- Travail de groupe pour les contenus visant l'analyse et le positionnement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les contenus seront abordés de façon cohérente et chronologique afin de permettre aux étudiant·e·s d'évoluer dans leur compréhension et leur réflexion : contextualisation du cours, éléments théoriques de compréhension et d'analyse, support d'analyse, éléments pratiques, travaux d'analyse.

Le travail d'analyse sera répété plusieurs fois et réalisé en sous-groupe. Ces travaux feront l'objet d'une correction collective.

L'évaluation se basera sur la même méthodologie que le travail d'analyse ayant fait l'objet d'exercices.

Sources et références

Une bibliographie détaillée sera fournie par les enseignants au début du cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Supports PPT
- Grille d'analyse
- Supports vidéos
- Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

En 1ère session

L'évaluation prendra la forme d'un examen écrit. Elle vise à l'intégration du cours. Elle cherche à vérifier la compréhension du secteur de l'insertion, de ses contextes, de ses enjeux. Elle vise aussi à encourager l'étudiant·e à poser un regard critique sur les politiques existantes et une réflexion sur sa posture professionnelle.

Lors de l'examen, un sixième acteur de l'ISP viendra témoigner. L'étudiant·e sera ensuite invité·e à traiter le témoignage en utilisant la grille d'analyse vue au cours. Il lui sera demandé de positionner l'acteur dans le champ de l'ISP, d'identifier sa fonction et ses particularités, de définir la place de cet acteur par rapport à ces partenaires ainsi que par rapport au public. L'étudiant·e sera enfin invité·e à poser un regard critique sur l'action de cet acteur à la lumière des enjeux, atouts, limites et perspectives de l'ISP.

En 2ème session

L'évaluation prendra la forme d'un travail écrit individuel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Tvs	100

Exe = Examen écrit, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique d'inclusion et handicap			
Ancien Code	11_SOAS3B06C	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	LEAS3063		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Rebecca LALOUM (laloumr@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours "Politique d'inclusion et handicap" a pour objectif d'alimenter la réflexion et le regard critique des étudiant·e·s sur les thématiques suivantes :

- Va-t-on, au delà de la question de l'intégration des personnes handicapées, vers une société inclusive?
- Dans cette perspective, quels sont les enjeux du secteur du handicap mais également les défis et enjeux qui interrogent le travail social et l'ensemble de la société?
- Quels sont les rôles et les pratiques des travailleurs sociaux dans ce cadre?

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

1. Identifier les différents acteurs, interpréter leur logique, leurs motivations et leurs intérêts et ce au sein du secteur des personnes handicapées
2. Expliquer l'évolution des pratiques et des politiques;
3. Définir et discuter de concepts-clé liés au secteur du handicap (intégration, inclusion, autonomie, handistreaming,...);
4. Expliquer et analyser les enjeux majeurs du secteur (le manque de place, "Nothing about us without us",...)
5. Repérer et critiquer les politiques, tant au niveau d'institutions ou services qu'à un niveau plus macro: les politiques menées en Belgique et les visions du handicap qui y sont liées mais également au niveau international avec la Convention de l'ONU des droits des personnes handicapées.
6. Développer un regard critique sur les politiques mais également sur les pratiques et rôles des travailleurs sociaux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans une optique d'analyse à différents niveaux des enjeux actuels, une partie du cours sera consacrée à la présentation de différents apports théoriques et concepts tels que:

- les acteurs principaux (personnes en situation de handicap, parents, professionnel·le·s, politiques);
- les différents types de handicaps et situations de handicap;
- certaines visions, approches des personnes en situation de handicap (modèle médical/modèle social);
- des concepts (intégration, inclusion, personnes en situation de handicap,...)
- la convention de l'ONU des droits des personnes handicapées, ainsi que d'autres leviers pour garantir les droits des personnes en situation de handicap.

Des débats avec différents acteurs (personnes en situation de handicap, professionnel·le·s,...) et des liens avec les expériences de stage des étudiant·e·s permettront d'interroger ces visions et concepts.

Démarches d'apprentissage

Alternance de méthodes pédagogiques:

- cours magistraux
- discussions, partages d'expériences
- débats et rencontres avec des intervenants extérieurs
- supports vidéo
- moments de synthèse
- lectures de textes
- participation à un colloque ou à une journée d'étude
- visites de services ou d'institutions.

Ce choix de l'alternance permettra d'être au plus près des enjeux actuels et de construire une ensemble une analyse et un regard critique.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Le cours étant un cours spécifique, et de facto fonctionnant en groupe restreint, l'enseignant sera soucieux de garantir la dynamique, l'implication des étudiant·e·s et l'articulation à leur pratique de stage.
- Des supports (Powerpoint entre autres) seront disponibles
- L'enseignant invite les étudiant·e·s à poser toutes les questions nécessaires à la compréhension de la matière

Sources et références

Les ouvrages et articles de références seront communiqués lors de chaque séance de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

L'enseignant communiquera un plan de cours ainsi que les supports qui seront utilisés (présentations, articles,...). Au fur et à mesure des cours, des références seront proposées pour permettre aux étudiant·e·s d'aller plus loin dans la réflexion.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique de santé			
Ancien Code	11_SOAS3B06D	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	LEAS3064		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les politiques de santé sont l'ensemble des "décisions, plans et actions entreprises pour réaliser des objectifs de (soins de) santé dans une société" (OMS). Le cours a pour objectif de former des étudiant·e·s à l'analyse critique des politiques de santé en vigueur et à la formulation de recommandations. Le cours aborde le triptyque des politiques de santé : les idées, les acteurs et les processus. Il privilégie leur analyse dans la réalité socio-sanitaire belge à l'aide de différentes méthodes utilisées en sciences politiques et en sociologie. Une attention toute particulière sera apportée aux enjeux sociaux du monde de la santé.

Note pour certaines séances, il est utile de prendre un portable ou une tablette + wifi

Les objectifs du cours sont :

1. Donner les clés pour repérer les enjeux politiques et sociaux, auxquels est confronté le système de soins de santé ;
2. Renforcer la capacité de s'indigner face aux multiples facettes du maintien ou du développement des inégalités qui touchent les habitants d'un des pays les plus riches du monde ;
3. Susciter une réflexion qui permette de se situer d'un point de vue sociétal tant personnellement que professionnellement ;
4. Favoriser la capacité des futurs travailleurs sociaux à 'autonomiser' et rendre leur pouvoir aux personnes avec lesquelles ils entreront en contact dans le cadre de leur travail

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable :

- de nommer, énumérer et définir les concepts qui font partie de la matière enseignée de manière personnelle, c'est-à-dire avec ses propres mots, en montrant ainsi qu'il a compris ces concepts et les liens entre ceux-ci ;
- de reconnaître les enjeux politiques lors de la formulation ou de la résolution d'un problème de santé ;
- d'identifier les acteurs d'un problème de santé ;
- de réaliser une analyse politique d'un problème de santé ;
- de jouer un rôle d'acteur de la politique au sein de ce domaine, pas uniquement comme un instrument du système mais comme un 'veilleur' qui pourra, lorsque c'est nécessaire, faire remonter des recommandations concernant les solutions et leur mise en œuvre en tenant compte de leur dimension politique. C'est ainsi que l'étudiant·e sera capable de critiquer le contexte de sa pratique et d'argumenter afin de défendre des modifications structurelles qu'il juge indispensables.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Présentation du cours, mise en jambe, les concepts de politiques de santé : le triangle politique (acteurs, processus, contexte, idées);
- La mise à l'agenda politique d'un problème de santé et les acteurs d'un problème de santé
- La fragmentation des différents secteurs de santé et la stratification de la santé.
- L'explication des inégalités qui touchent directement ou indirectement la santé et la stigmatisation comme relation de pouvoir dans un contexte d'inégalités sociales de santé.
- Interventions d'expert·e·s sur l'implémentation des politiques de santé autour de différents enjeux (les soins de 1ère ligne, la réinsertion professionnelle des patients en psychiatre...).

Démarches d'apprentissage

Le cours est exclusivement donné de manière magistrale mais l'enseignant et les intervenants invitent très régulièrement les étudiant·e·s à réagir de manière à conserver une approche interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les attendus de l'examen sont travaillés avec les étudiant·e·s tout au long du cours. Le contenu des questions reste totalement en lien avec la matière enseignée et le travail réalisé. En outre, les étudiant·e·s qui le souhaitent peuvent poser les questions relatives au contenu lors de chaque séance de cours.

Sources et références

Fournies en séance

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).